



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 115487

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc partageant les perspectives de son action ministérielle définies lors du conseil des ministres du 17 mai 2006 à l'égard de la création dans le domaine des arts plastiques demande à M. le ministre de la culture et de la communication l'état actuel de la création de nouveaux lieux ouverts à l'art contemporain afin de favoriser l'accueil des artistes, la production et la présentation des oeuvres.

Texte de la réponse

Un grand nombre de nouveaux lieux consacrés à l'art contemporain ont été ou vont être ouverts à Paris, en région parisienne et dans les autres régions. Comme l'a annoncé récemment le Président de la République, les espaces disponibles du palais de Tokyo (12 000 m²) vont être aménagés et constitueront un lieu de diffusion prestigieux consacré au design et à la présentation des oeuvres d'artistes français confirmés. Le Centre européen de création contemporaine, qui sera installé sur l'île Seguin à Boulogne-Billancourt, aura pour vocation de soutenir et favoriser la production artistique et permettra au public, de comprendre le travail des artistes dans les différentes phases d'élaboration de leur oeuvre : projet, conception, fabrication. Ce centre européen sera réparti en trois pôles sur plus de 25 000 m², des ateliers et des résidences de production, des espaces d'expositions multidisciplinaires et un jardin expérimental conçu par des paysagistes et des artistes. Le Grand Palais rouvert depuis septembre 2005 et dont la verrière a été restaurée est le lieu notamment de grandes expositions d'art contemporain : une triennale, « La Force de l'Art » dont la première édition a eu lieu en 2006 et qui présente l'état de la création contemporaine en France, la prochaine édition de cette manifestation est prévue en 2009. Le Grand Palais sera également le lieu où sera organisée tous les ans une grande exposition monographique dans le cadre d'un cycle baptisé « Monumenta », Anselm Kieffer en 2007, puis Richard Serra et Christian Boltanski. En région, des lieux consacrés à l'art contemporain ont été agrandis et rénovés : le centre d'art du Consortium de Dijon, le centre d'art-espace Fayet de Sérignan en Languedoc-Roussillon, les fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) de Lorraine et d'Aquitaine. De nouveaux FRAC seront inaugurés en 2008 et 2009 à Rennes et à Orléans. Enfin, à Paris, la galerie des Gobelins rénovée ouvrira ses portes en 2007 et présentera les productions issues des métiers d'art dans leur relation avec la création la plus contemporaine.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115487

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 192

Réponse publiée le : 20 mars 2007, page 2880